



2^{ème} CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Habitants

Promotion
de la santé

Ensemble

Accès
aux soins
pour tous

Territoire

Aller vers



www.bethunebruay.fr

L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Le Contrat Local de Santé (CLS) c'est...

Ce document présente le 2^{ème} Contrat Local de Santé (CLS) de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane, un outil visant à adapter les politiques nationales et régionales de santé aux spécificités locales. Ce contrat s'inscrit dans le cadre du Projet Régional de Santé 2023-2028 et répond aux enjeux de notre projet de territoire, notamment celui visant à « garantir un accès aux soins pour tous ».

Le premiers CLS avait été signé en 2020 avec trois enjeux principaux : la santé des enfants et des jeunes, l'accompagnement des personnes vulnérables et l'attractivité médicale. 80% des actions prévues dans ce CLS ont été engagées grâce à des partenariats forts avec divers acteurs de santé. En 2024, un nouveau CLS a été élaboré, avec des axes stratégiques définis lors d'un séminaire et validés par un comité stratégique, fruit d'un travail d'évaluation, de diagnostic et de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes.

Le contrat définit les engagements des 18 signataires : l'ARS, la Préfecture, la CPAM, le Département, l'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricoles, l'URPS Médecins libéraux, FILIERIS, le Centre Hospitalier de Béthune, la clinique Anne d'Artois, la clinique Ambroise Paré, la polyclinique de Divion, la CPTS du Béthunois, la CPTS Val de Lys, la CPTS Artois Lys Romane, la CPTS des collines de l'Artois. Chaque signataire se mobilise au côté de la Communauté d'agglomération dans la mise en œuvre, la gouvernance et la coordination du CLS.

Les 3 enjeux du CLS

1. Promouvoir la santé de la périnatalité à la fin de vie
2. Déployer renforcer le « aller vers » dans une logique de parcours de santé
3. Attractivité médicale - soutien à la démographie médicale

En transversalité :

- Participation des habitants et place des usagers - communication / interconnaissance
- Adaptation et anticipation des transitions démographiques et écologiques

Une méthodologie : continuer à faire ensemble

- ✓ **1 démarche collégiale**
portée par l'ARS et la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.
- ✓ **1 stratégie locale**
déclinée en 3 orientations stratégiques
- ✓ **19 signataires**
- ✓ **Des groupes de travail**
rassemblant élus, institutions, organismes, associations d'usagers, professionnels de la santé et des soins.

Retour sur quelques actions réalisées dans le cadre du CLS 1...

- La gestion de la crise COVID : masques, dépistages, vaccinodrome...
- La mise en place d'un Atelier Santé Ville avec 4 médiateurs santé œuvrant au quotidien au plus proche de la population (*accès aux droits de santé, parcours de soin, promotion de la santé, dépistage...*)
- Des actions de formation pour les professionnels du territoire : VIH/IST, addictions, premiers secours en santé mentale (163 secouristes sur le territoire !), santé numérique (mon espace santé), air intérieur...
- Des actions au plus proche de la population : développement du langage et sensibilisation aux écrans, alimentation et budget abordable, activités physiques pour tous (*Maison Sport Santé*)
- L'accompagnement aux dépistages : de l'intention à l'acte avec notamment le voile de pudeur
- Des services de proximité : l'ouverture de points écoute psy, la création par la CPAM d'un centre EPICURE
- Une feuille de route soutien à la démographie médicale : plateforme de stage des métiers de la santé, salon des métiers de la santé et des services à la personne en lien avec la direction du Développement économique, journée d'accueil des internes, soirées thématiques, création d'un centre de santé intercommunal pluriprofessionnel avec antennes...
- De la démocratie participative en santé, avec la création d'un collectif d'habitants - Les Artisans de la Santé - engagés sur la santé des femmes

L'info

en

Un deuxième contrat local de santé pour continuer à :

- **lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé**
- **favoriser la mise en place d'un parcours de santé cohérent**
- **mobiliser les professionnels et les usagers**





1 PROGRAMME : 3 PRIORITÉS

Le CLS vise à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et à construire des parcours de santé adaptés aux besoins locaux. Les orientations stratégiques validées sont les suivantes :

1. Promouvoir les comportements favorables à la santé : de la périnatalité à la fin de vie

- Développer l'information à la vie affective et sexuelle
- Promouvoir les dispositifs d'accès aux droits et aux soins pour les 16-25 ans
- Informer sur l'offre de prévention et de soin existante pour les enfants de 6 à 16 ans
- Développer des actions de prévention des conduites addictives
- Informer sur l'existant en matière d'accompagnement et de prise en charge des addictions
- Sensibiliser aux enjeux de santé liés à la qualité de l'air intérieur et réduire les émissions de polluants
- Promouvoir l'accès à une alimentation équilibrée et abordable
- Favoriser, renforcer l'accompagnement des jeunes souffrant de difficultés liées à l'alimentation et au diabète
- Repérer précocement les troubles langagiers en petite enfance et faciliter l'accès aux soins

2. Déployer et renforcer le « aller-vers » : dans une logique de parcours de santé

- Développer la prévention des addictions
- Informer sur les dispositifs de prise en charge et accompagner dans le parcours de soin en addictologie
- Accompagner les usagers dans leur parcours de soin
- Promouvoir les dépistages organisés
- Promouvoir la vaccination tout au long du parcours de vie
- Développer des actions de prévention des cancers
- Fédérer et coordonner les acteurs de la politique de la ville du territoire de l'Agglomération sur la thématique santé

3. Attractivité et soutien de la démographie médicale

- Promouvoir le territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
- Favoriser l'accueil des nouveaux professionnels de santé
- Promouvoir et encourager les différents modes d'exercices mixtes et coordonnés
- Encourager et faciliter l'accueil des étudiants (*favoriser la découverte des métiers liés à la santé, accompagner les lycéens dans leurs orientations, pallier aux problématiques de logement étudiants*)
- Inciter les médecins généralistes à devenir maître de stage
- Développer et promouvoir les consultations avancées

Le CLS de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane est un outil essentiel pour adapter les politiques de santé aux besoins locaux, en mobilisant les forces vives du champ sanitaire et d'autres politiques publiques.

Le conseil local de la Santé Mentale

Le Conseil Local de Santé Mentale est un espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. Il est la branche « santé mentale » du CLS, il a pour objectifs :

- L'observation en santé mentale
- Permettre l'accès aux soins psychiatriques et la continuité des soins
- L'observation en santé mentale

- Favoriser l'insertion sociale, l'autonomie et la pleine citoyenneté des usagers
- Lutter contre la stigmatisation et les discriminations
- Promouvoir la santé mentale

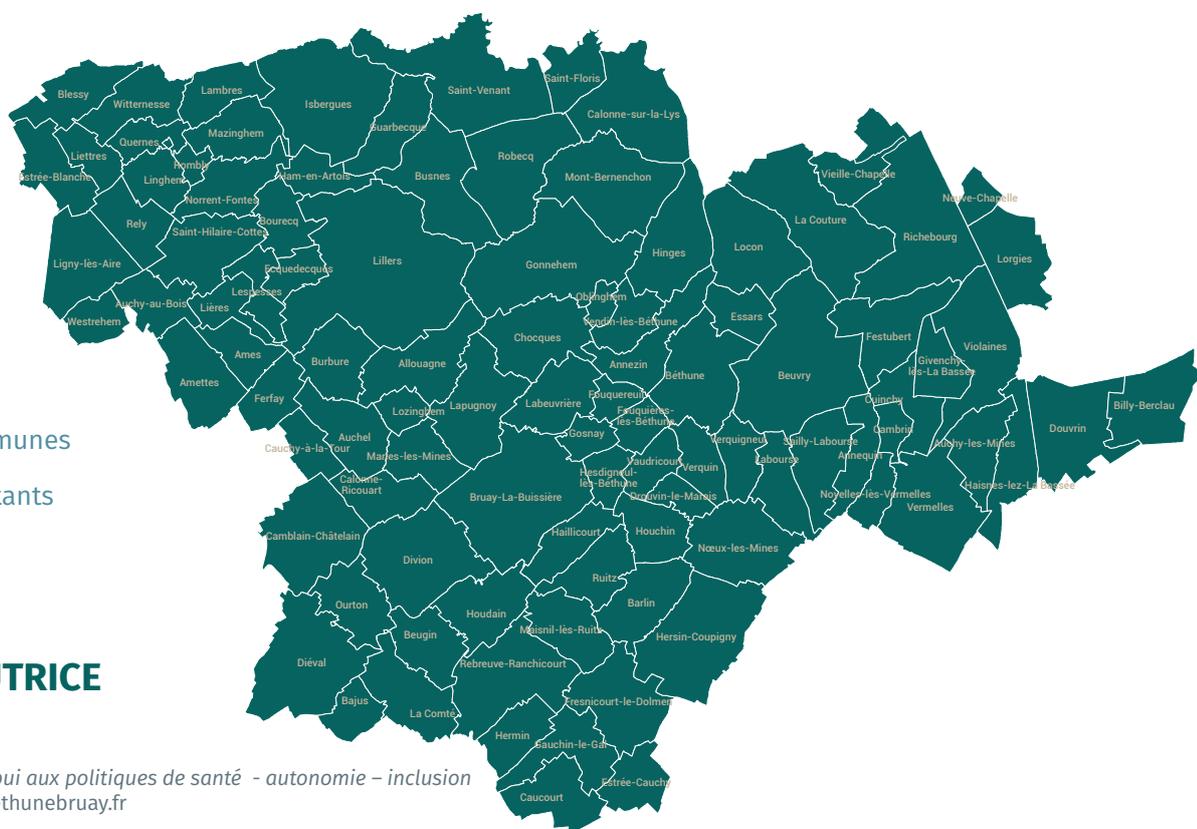
Le CLSM de la CABBALR est co-porté avec l'EPSM Val de Lys Artois, l'ARS et la Préfecture du Pas-de-Calais
 Coordonnées de la coordinatrice du CLSM : Julie Seguin
 julie.seguin@bethunebruay.fr - Tel : 03.62.61.47.81 ou 06.32.17.99.69



LES SIGNATAIRES

- La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
- L'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France
- La Préfecture du Pas-de-Calais
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Le Département du Pas-de-Calais
- L'Education Nationale
- La Caisse d'Allocations Familiales
- La Mutualité Sociale Agricole
- L'Union Régionale des Professionnels de Santé - Médecins Libéraux
- Le Centre Hospitalier de Béthune-Beuvry
- FILIERIS
- Le groupe Hôpitaux Privés du Littoral - Clinique Anne d'Artois
- Le groupe AHNAC - Polyclinique de la Clarence
- La Clinique Ambroise Paré de Beuvry
- L'Etablissement Public de Santé Mentale Val de Lys-Artois
- La CPTS du Béthunois
- La CPTS Val de Lys
- La CPTS des collines de l'Artois
- La CPTS Artois Lys Romane

LE TERRITOIRE



100 communes

278 892 habitants

VOTRE INTERLOCUTRICE

Delphine Parent
chefe de service appui aux politiques de santé - autonomie - inclusion
 delphine.parent@bethunebruay.fr

03.62.61.47.77
06.45.20.44.70

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
 100 avenue de Londres - CS 40548 - 62411 BÉTHUNE Cedex